

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 MAI 2025

<u>Nombre de Conseillers :</u> en exercice : 14 présents : 13 votants : 14	L'an deux mil vingt cinq le douze mai à dix-neuf heures le Conseil Municipal de la commune de MÉGRIT dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la Présidence de Marie-Jeanne DESPRES, Maire. Date de convocation du Conseil Municipal : 6 mai 2025
<u>Date d'affichage :</u> 14 mai 2025	<u>Présents :</u> DESPRES Marie-Jeanne, HAQUIN Mickaël, CLEMENT Philippe, GUICHARD Fabienne, PERTUISEL Stéphane, HENRY Anne-Christine, MORDEL Michel, CLEMENT Christelle, LEMETAYER Dominique, AUCLAIR Thierry, GIBLAINE Jean, TOSTIVINT Sébastien, LEMARCHAND Christophe. <u>Absents excusés :</u> GABORIEAU Cédric (procuration à Jean GIBLAINE) <u>Secrétaire :</u> HENRY Anne-Christine

Approbation du compte rendu du 3 avril 2025

Le procès-verbal de la réunion du 3 avril 2025 n'appelle aucune observation et est adopté à l'unanimité.

N° 2025/05/01/01 : Demande d'une subvention pour une activité voile pour les élèves de CM1 -CM2

Le professeur des écoles de Trédias a organisé un cycle voile à Jugon les Lacs sur 3 jours pour les élèves scolarisés en CM1 – CM2 les lundi 5, mardi 6 et lundi 12 mai.

Le coût de cette opération s'élève à 1 770.30 € pour 30 élèves.

Il sollicite la prise en charge partielle de cette activité par les 3 communes du RPI.

Le financement serait le suivant : 1/3 par les parents, 1/3 par l'APE, 1/3 par la commune de résidence des parents.

Sur 30 élèves concernés, 15 sont domiciliés à Mégrit, 4 à Trédias, 11 à Languédias

L'assemblée est sollicitée pour participer à hauteur de 19.04 € / élève de sa commune.

Après en avoir délibéré, l'assemblée émet un avis favorable à cette proposition. Le montant de 285.60 € sera versé à l'association des parents d'élèves du RPI.

N° 2025/05/01/02 : Achat d'une action SPLET'Armor

Le SDE 22 a initié la création d'une Société Publique Locale, afin d'apporter des services complémentaires aux collectivités costarmoricaines dans les domaines de production et d'usages de l'énergie. Elle est dénommée SPLET'Armor : Société Publique Locale Energies et Territoires d'Armor.

Un des objectifs de cette Société est de dynamiser les opérations de production d'énergies locales, de mutualiser l'expertise technique, et de globaliser les marchés d'études et de réalisation. Cette démarche s'inscrit pleinement dans le mouvement d'accélération de production d'énergie.

La structuration, intègre les EPCI, afin qu'ils soient le relai pour les projets émanant des communes de leur territoire. Les EPCI peuvent vendre des actions aux communes souhaitant entrer au capital de la SPLET'Armor, afin de pouvoir bénéficier de ses services. Ainsi, les EPCI seront informées de projets sur leur territoire, notamment pour mesurer l'avancement des objectifs des PCAET (Plan Climat-Air-Energie Territorial).

La SPLET'Armor a été créée, en avril 2023, entre le SDE 22 et le Conseil Départemental, dans une première phase. La seconde phase comprend l'intégration des EPCI.

Une commune peut donc également entrer au capital de la SPLET'Armor pour bénéficier des services qu'apporte cette société. La SPLET'Armor dispose d'organes de gouvernance :

- Une Assemblée Générale regroupant 1 représentant de chaque actionnaire
- Un Conseil d'Administration réunissant 18 administrateurs, membres du CA :
 - 8 administrateurs issus du SDE22,
 - 2 administrateurs issus du Conseil Départemental,
 - 7 administrateurs issus des EPCI
 - et 1 administrateur représentant l'Assemblée Spéciale.

Vu les projets d'installation de panneaux photovoltaïques sur la commune de Mégrit, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Approuve les statuts et le Pacte d'Actionnaires de la SPLET'Armor,
- Souhaite entrer au capital de cette Société en achetant 1 action à 250 € l'unité à Dinan Agglomération qui en détient 117.
- Autorise le Maire à signer l'ensemble des documents relatifs aux présentes décisions,
- Désigne M. Mickaël HAQUIN élu représentant la commune aux assemblées.

N° 2025/05/01/03 : Multiservices / Crêperie – devenir du commerce habitation

Madame le Maire informe l'assemblée que Mme Carole LEBLEAVEC, exploitant la crêperie lui a annoncé qu'elle cessera son activité professionnelle le dimanche 1^{er} juin à midi. Elle souhaite déménager le 25 juin mais demande une remise gracieuse du loyer commercial et habitation pour le mois de juin.

L'assemblée, après en avoir délibéré, prenant en compte le fait que le bail qui lie l'exploitant à la commune est un bail dérogatoire décide :

- D'exonérer l'exploitant de la partie commerciale pour le mois de juin (vote exprimé : 10 voix pour, 1 voix contre, 3 abstentions).
- De ne pas exonérer Mme LEBLEAVEC du loyer habitation qui sera facturé jusqu'au jour de l'état des lieux et de la remise des clés (vote exprimé à l'unanimité).

Par ailleurs, l'assemblée est invitée à réfléchir sur le devenir du commerce / habitation. Ce sujet sera inscrit à l'ordre du jour du prochain Conseil Municipal.

N° 2025/05/01/04 : Questions diverses

- La Croix de Bonnan

Madame le Maire informe l'assemblée que M. Jean-Marie LESSARD a accepté de déplacer la Croix de Bonnan à la charge de la société des carrières LESSARD. Elle invite l'assemblée à réfléchir à l'endroit où elle devra être installée pour la prochaine réunion de Conseil municipal.

- Courses cyclistes Piker Mein

Madame le Maire informe l'assemblée que la course organisée par le Team Mégrit aura lieu le 7 juin 2025 sur les communes de Mégrit, Trédias et Languédias. Le départ et l'arrivée auront lieu sur la commune de Trédias.

- Repas du 23 mai

Il est rappelé à tous la date du repas du personnel et des élus qui aura lieu le 23 mai à 19h30 la salle polyvalente.

- Inauguration du jardin des écoliers le mardi 27 mai

Les enseignantes convient les élus et le personnel communal à l'inauguration du jardin des écoliers le 27 mai à 16h30.

- Invitation à l'inauguration des travaux et aux 60 ans de la carrière LESSARD

Sur demande de la société des carrières LESSARD, Madame le Maire transmet l'invitation aux élus.

La Secrétaire de séance
Anne-Christine HENRY



Le Maire,
Marie-Jeanne DESPRÉS.

